



COMMUNE DE SAINTES

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Concernant le déclassement de l'ancienne voie communale 404 cadastrée section BL n°534 de 1322 m² et section BI n°632 de 1977 m² et n°633 de 6959 m²

Par arrêté n° 24-1491

Le Maire de Saintes a ordonné l'ouverture de l'enquête publique concernant le déclassement de l'ancienne voie communale 404 cadastrée section BL n°534 de 1322 m² et section BI de 1977 m² et n°633 de 6959 m².

L'enquête se déroulera à la mairie de Saintes pendant 15 jours consécutifs, du 14 mai 2024 au 28 mai 2024 inclus, aux jours et heures habituels d'ouverture soit du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h15 (sauf le jeudi de 10h30 à 12h15) et de 13h15 à 17h30.

A cet effet, Monsieur le Maire a désigné Monsieur Philippe BERTHET en qualité de commissaire-enquêteur.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public en mairie de SAINTES le :

- mardi 14 mai de 8h30 à 12h00 ;
- jeudi 23 mai de 14h00 à 17h00 ;
- mardi 28 mai de 14h30 à 17h30.

Le dossier d'enquête publique sera également tenu à la disposition du public en mairie et sur le site Internet de la Ville : «<https://www.ville-saintes.fr> ». Chaque personne pourra formuler, s'il y a lieu, ses observations, propositions :

- sur le registre ouvert à cet effet en mairie de Saintes ;
- par écrit à la Mairie et adressé au commissaire-enquêteur ainsi que par courriel à l'adresse «foncier@ville-saintes.fr» en précisant l'objet «enquête publique relative au déclassement de l'ancienne voie communale 404 cadastrée section BL n°534 de 1322 m² et section BI n°632 de 1977 m² et n°633 de 6959 m². »

À l'issue de l'enquête publique, le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur seront tenus à la disposition du public à la mairie.

Le Conseil Municipal de la ville de Saintes se prononcera par délibération sur le déclassement de l'ancienne voie communale 404 cadastrée section BL n°534 de 1322 m² et section BI n°632 de 1977 m²

et n°633 de 6959 m². Des renseignements sur ce projet peuvent être obtenus auprès de la Direction de l'Aménagement, du Foncier et de l'Urbanisme (foncier@ville-saintes.fr).

Le Maire,
Bruno DRAPRON